



Lettre introductive au Rapport annuel de la Banque de France par François Villeroy de Galhau, gouverneur de la Banque de France

Dans sa traditionnelle Lettre introductive au rapport annuel de la Banque de France adressée au Président de la République, au Président du Sénat et au Président de l'Assemblée nationale, François Villeroy de Galhau, note que « La France en 2016 a plus d'atouts qu'elle ne le croit. [...] Les progrès accomplis sont sensibles. Pour autant, le chemin à parcourir reste très significatif. La meilleure conjoncture actuelle ne suffit pas : il faut transformer l'essai pour augmenter la croissance potentielle. Une amplification substantielle des réformes est non seulement nécessaire, mais possible. » Pour le Gouverneur de la Banque de France, les progrès doivent porter sur « quatre champs essentiels : les entreprises, l'emploi, l'éducation et l'État. » En ce qui concerne les entreprises, les préconisations de François Villeroy de Galhau portent « d'abord sur les rigidités sur les marchés des biens et services, qui doivent être réduites. [...] En matière d'emploi [...] le coût du travail élevé pour l'employeur, en particulier au niveau des bas salaires » reste à améliorer. L'éducation « inégalitaire » et la Formation professionnelle « mal ciblée » sont également des domaines où des progrès doivent intervenir. Enfin, la modernisation de l'État « apparaît également indispensable. Des administrations publiques modernes, qui rendent des services publics performants, à moindre coût, sont essentielles à la compétitivité de l'économie. »

Lettre introductive au Rapport annuel de la Banque de France :

https://www.banque-france.fr/fileadmin/user_upload/banque_de_france/publications/Rapport-annuel-2015/Rapport-annuel-2015-lettre-introductive.pdf

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIÈRES GÉNÉRALES

Banque de France

Rue de la Banque N° 26, juin 2016 - Marché du logement en France : quel serait l'impact de mesures macroprudentielles ?

Ce Rue de la Banque évalue l'impact sur les prix immobiliers, la construction et le crédit à l'habitat de mesures macroprudentielles conduisant à une hausse des taux des crédits, à une réduction du taux d'effort (échéances rapportées au revenu) ou à une limitation de la durée initiale des prêts. Ces trois types de mesures auraient des effets significatifs sur l'évolution du crédit à l'habitat et, dans une moindre mesure, sur les prix du logement en raison de l'impact des variations du crédit sur le stock de logements.

https://www.banque-france.fr/uploads/tx_bdfgrandesdates/Rue-de-la-banque_26_20160606_FR.pdf

Union européenne

BCE

À l'issue de la réunion du 2 juin 2016 du Conseil des gouverneurs, Mario Draghi a déclaré : « Au terme de notre examen régulier de la situation économique et monétaire, nous avons décidé de laisser les taux d'intérêt directeurs de la BCE inchangés. Nous continuons de penser que les taux directeurs devraient rester à leurs niveaux actuels ou à des niveaux plus bas sur une période prolongée, et bien au-delà de l'horizon fixé pour nos achats nets d'actifs. En ce qui concerne les mesures non conventionnelles de politique monétaire, nous confirmons que les achats mensuels d'actifs à hauteur de 80 milliards d'euros devraient être réalisés jusqu'à fin mars 2017 ou au-delà si nécessaire, et en tout cas, jusqu'à ce que le Conseil des gouverneurs observe un ajustement durable de l'évolution de l'inflation conforme à son objectif. La prochaine étape prévoit que nous commencerons, le 8 juin, à effectuer des achats d'actifs dans le cadre de notre programme d'achats de titres du secteur des entreprises (corporate sector purchase programme, CSPP). En outre, à compter du 22 juin, nous conduisons la première opération au titre de la nouvelle série d'opérations de refinancement à plus long terme ciblées ».

La déclaration introductive : https://www.banque-france.fr/uploads/tx_bdfgrandesdates/communique-presse-bce-declaration-introductive-20160602.pdf

Détails du programme d'achats de titres du secteur des entreprises (CSPP) par la BCE :

https://www.banque-france.fr/uploads/tx_bdfgrandesdates/communique-presse-bce-detail-programme-CSPP-20160602.pdf

Chômage

Dans la zone euro (ZE19), le taux de chômage corrigé des variations saisonnières s'est établi à 10,2 % en avril 2016, stable par rapport à mars 2016 et en baisse par rapport au taux de 11,0 % enregistré en avril 2015. Il s'agit du taux le plus faible enregistré dans la zone euro depuis août 2011. Dans l'UE28, le taux de chômage s'est établi à 8,7 % en avril 2016, en baisse par rapport au taux de 8,8 % de mars 2016 et à celui de 9,6 % d'avril 2015. Il s'agit du taux le plus faible enregistré dans l'UE28 depuis avril 2009. Eurostat estime qu'en avril 2016, 21,224 millions d'hommes et de femmes étaient au chômage dans l'UE28, dont 16,420 millions dans la zone euro. Par rapport à mars 2016, le nombre de chômeurs a diminué de 106 000 dans l'UE28 et de 63 000 dans la zone euro. Comparé à avril 2015, le chômage a baissé de 2,096 millions de personnes dans l'UE28 et de 1,309 million dans la zone euro. Parmi les États membres, les taux de chômage les plus faibles en avril 2016 ont été enregistrés en République tchèque (4,1 %), en Allemagne (4,2 %) ainsi qu'à Malte (4,3 %). Les taux de chômage les plus élevés ont été relevés en Grèce (24,2 % en février 2016) et en Espagne (20,1 %).

Publications au Journal Officiel

Décret n° 2016-707 du 30 mai 2016 portant réforme des titres de créances négociables :

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000032611011&dateTexte=&categorieLien=id>

Conjoncture économique : des éléments encourageants en début d'année

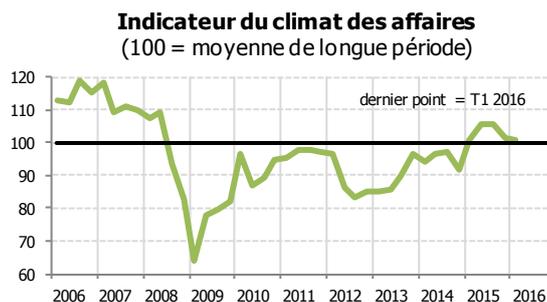
L'IEDOM a publié son bulletin de conjoncture pour la Martinique au premier trimestre 2016. Il fait ressortir une stabilisation, si ce n'est une amélioration, de la situation économique. En premier lieu, l'indicateur de climat des affaires (100,7 points) demeure supérieur à sa moyenne de longue durée pour le cinquième trimestre consécutif. Ce niveau traduit une orientation favorable de l'activité économique, bien que la vigueur observée en 2015 s'étiolle légèrement (-0,7 point par rapport au précédent trimestre).

Dans un contexte marqué par le recul de l'inflation (-0,4 % en glissement annuel) et une baisse du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A (-1,5 % sur le trimestre, CVS), la consommation des ménages se redresse.

Pour leur part, les entreprises demeurent prudentes : les prévisions d'investissements sont stables et la progression de l'encours de crédit d'investissement (+1,7 % sur le trimestre, +15,6 % sur l'année) traduit davantage la volonté de maintenir ou de renouveler l'outil de production que de développer l'activité. En parallèle, le commerce extérieur, hors produits pétroliers, fléchit : les exportations (-14,7 % sur le trimestre, CVS) comme les importations (-3,4 %, CVS) sont en recul.

Sur le plan sectoriel, la situation est contrastée : l'activité du BTP et de l'industrie est en repli ; le secteur des services aux entreprises se stabilise ; la situation de l'industrie agroalimentaire, du commerce et du tourisme s'améliore. Globalement, les perspectives des chefs d'entreprise pour le trimestre suivant révèlent que la conjoncture reste fragile et incertaine.

La publication *Tendances conjoncturelles* est disponible sur le [site internet](#) de l'agence IEDOM de la Martinique.



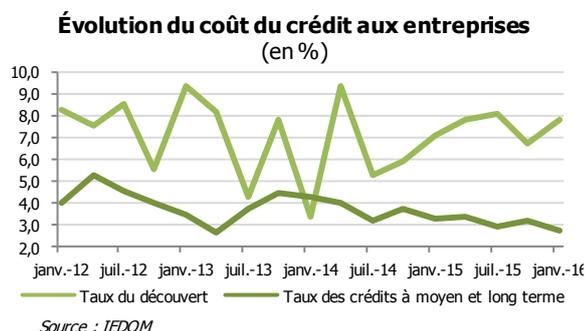
Source : Enquête de conjoncture de l'IEDOM

Crédit aux entreprises : les taux évoluent de façon contrastée au 4^{ème} trimestre 2015

En Martinique, au quatrième trimestre 2015, le coût du crédit aux entreprises évolue de façon contrastée, selon la nature et le montant des crédits.

En janvier 2016, le taux moyen global pondéré des « découverts » s'établit à 7,85 % (contre 2,84 % en métropole). Cette catégorie rassemble les découverts au sens strict mais aussi les crédits permanents (facilités de caisse). Sur le trimestre, ce taux est tiré à la hausse (+115 points de base), essentiellement du fait de la progression (+140 points de base) du taux appliqué sur la quatrième tranche de montant (> 76 225 €).

Le taux moyen global pondéré des crédits à moyen et long termes atteint 2,71 % en janvier. Il s'inscrit en baisse (-51 points de base), tant pour les crédits de faibles montants (respectivement -106 et -40 points de base pour les tranches 1 et 2) que pour les crédits de la tranche supérieure (-46 points de base pour la tranche 4).



Source : IEDOM

La publication *Coût du crédit aux entreprises à la Martinique* est disponible sur [le site de l'agence](#) IEDOM de Fort-de-France.

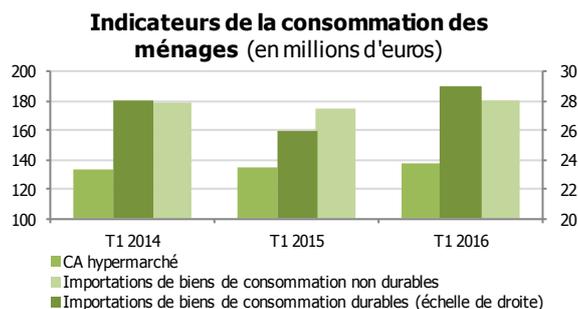
BRÈVES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

Bonne tenue de la consommation des ménages

Au premier trimestre 2016, plusieurs indicateurs témoignent d'une reprise de la consommation des ménages.

Le montant des importations de biens de consommation durables s'établit à 29,2 millions d'euros, enregistrant ainsi une progression substantielle de 13,0 % sur un an. De même, les importations de biens de consommation non durables progressent, plus lentement, de 3 % en glissement annuel, à 180,4 millions d'euros. Enfin, le chiffre d'affaires (CA) des hypermarchés s'établit à 137,9 millions d'euros, en hausse de 1,8 % par rapport à l'année dernière.

Ces orientations positives corroborent le sentiment favorable des professionnels du secteur du commerce, ces derniers faisant état d'une amélioration sensible de l'activité au premier trimestre.



Source : Douanes, DGCCRF

ACTUALITÉS RÉGIONALES

La pêche martiniquaise dans son environnement caribéen

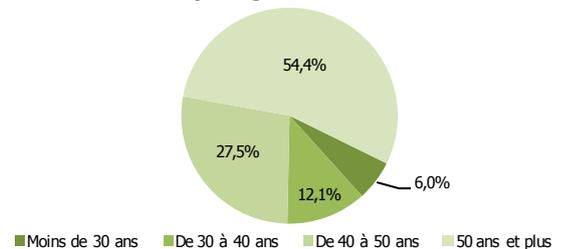
La deuxième édition martiniquaise des Assises de la pêche et de l'aquaculture s'est tenue les 09 et 10 juin 2016. Organisées par le Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins (CRPMEM) autour du thème « la pêche martiniquaise dans son environnement caribéen », ces assises ont permis de réunir de nombreux marins-pêcheurs de l'île, leurs partenaires institutionnels et financiers, les représentants locaux de la filière, mais également les élus des îles voisines comme la Guadeloupe, Sainte-Lucie, la Dominique ou encore la Barbade. L'objectif était d'échanger sur les différentes méthodes de pêche et les mesures législatives et de financement public.

À quelques exceptions près, le secteur martiniquais de la pêche et de l'aquaculture présente beaucoup de similarités avec les autres géographies caribéennes (type de pêche, type de navires, mode de distribution, etc.). Cependant, en Martinique, l'effectif des marins-pêcheurs s'érode et vieillit. En 2015, 54,4 % des marins-pêcheurs actifs ont plus de 50 ans.

Par ailleurs, en Martinique comme en Guadeloupe, la pêche est soumise à une législation plus stricte, notamment du fait des zones de cantonnement et de pollution à la chloredecone. Même si des efforts sont faits, à travers les aides publiques et pour l'organisation du secteur, les entreprises souffrent d'un manque de structuration et montrent des signes de fragilité financière, rendant la filière peu attractive pour les nouveaux actifs.

En outre, les récoltes de la pêche et de l'aquaculture restent en sous-production par rapport aux besoins importants de l'île. En 2014, la population martiniquaise a épuisé environ 8 400 tonnes de produits issus de la mer, alors que la production locale des produits de la mer est estimée à un peu plus de 1 300 tonnes (contre plus de 3 000 tonnes pour la production guadeloupéenne en 2014), ne couvrant que 15 % des besoins.

Répartition des marins-pêcheurs actifs par âge en 2015



Source : Direction de la mer

PRINCIPAUX INDICATEURS

INDICATEURS DE RÉFÉRENCE

			Données brutes	Variation mensuelle	Glissement annuel
Prix (source : INSEE)	Indice des prix à la consommation (base 100 en 2015)	- avril 2016	99,7	+0,1 %	-0,7 %
Chômage (source : DIECCTE)	Nombre de demandeurs d'emploi (DEFM A)	- avril 2016	42 400	-1,3 %	-4,7 %
Allocations chômage (source : Pôle emploi)	Nombre d'allocataires de Pôle emploi	- février 2016	22 766	-0,3 %	+0,8 %
RSA (source : CAF)	Nombre de bénéficiaires payés* <i>Données non consolidées</i>	- avril 2016	35 537	-0,3 %	+11,8 %
Commerce extérieur (source : Douanes)	Importations (millions d'euros)	- avril 2016	200,7	-10,4 %	-17,9 %
	Hors produits pétroliers		174,8	-4,3 %	-1,1 %
	Exportations (millions d'euros)	- avril 2016	26,8	-13,2 %	-30,5 %
	Hors produits pétroliers		14,5	-31,7 %	-25,9 %
	Taux de couverture mensuel	- avril 2016	13,1 %		-2,4 pts
	Hors produits pétroliers		8,3 %		-2,8 pts
Grande distribution (source : DIECCTE)	Chiffre d'affaires des hypermarchés (millions d'euros)	- avril 2016 - cumul annuel	45,2 183,1	-2,7 %	-3,2 % +0,5 %
Indicateurs de vulnérabilité (source : IEDOM)	Personnes physiques en interdiction bancaire	- avril 2016	15 373	-0,6 %	-1,0 %
	Personnes morales en interdiction bancaire	- avril 2016	2 352	-0,4 %	-2,7 %

INDICATEURS SECTORIELS

			Données brutes	Variation mensuelle	Glissement annuel
Trafic aéroportuaire (source : SAMAC)	Nombre de passagers (hors transit)	-avril 2016	156 688	-16,5 %	+5,8 %
		- cumul annuel	695 911		+14,6 %
Trafic maritime (source : DD PAF)	Nombre de croisiéristes	- avril 2016	25 372	-48,3 %	-15,3 %
		- cumul annuel	236 990		+24,7 %
Construction (source : Ciments Antillais)	Ventes de ciment (tonnes)	- avril 2016	14 972	-0,2 %	+1,3 %
		- cumul annuel	57 075		-2,2 %
Immatriculations (source : AAA)	Véhicules particuliers neufs (VPN)	- mai 2016	845	-9,4 %	+29,4 %
	Véhicules utilitaires neufs (VUN)	- mai 2016	148	-30,2 %	+6,5 %
	Cumul annuel (VPN et VUN, hors bus, porteurs et tracteurs)		5 357		+11,5 %

* Depuis le 1^{er} janvier 2016, la prime d'activité a remplacé la prime pour l'emploi et le RSA activité. À cette date, les données du RSA comprennent uniquement les bénéficiaires du RSA socle. La variation en glissement annuel est calculée sur la base du RSA socle uniquement.

PRINCIPAUX TAUX D'INTÉRÊT ET DE CHANGE

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	0,00%	16/03/2016
Taux de la facilité de prêt marginal	0,25%	16/03/2016
Taux de la facilité de dépôt	-0,40%	16/03/2016

Taux d'intérêt légal 1er semestre 2016 - JORF du 27/12/2015

Créances de personnes physiques (Hors besoins professionnels) :	Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/02/16)					
	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*	
Autres cas :	4,54%	0,75%	0,75%	1,25%	1,50%	0,50%

* hors prime d'Etat

Taux d'intérêt fin de mois - EONIA

Taux d'intérêt fin de mois - EONIA				Taux d'intérêt fin de mois - EURIBOR			
Février	Mars	Avril	Mai	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
-0,2270%	-0,3030%	-0,3330%	-0,3240%	-0,3490%	-0,2610%	-0,1530%	-0,0150%

Taux moyen mensuel des emprunts d'État à long terme (TME)

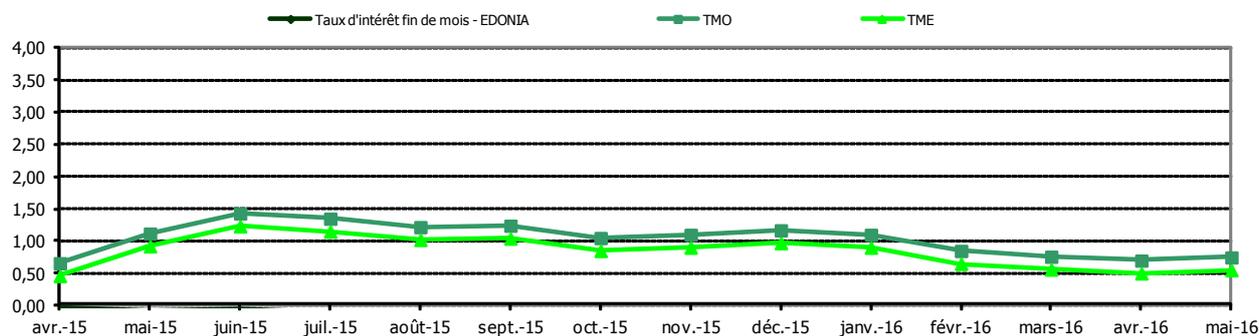
Taux moyen mensuel des emprunts d'État à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'État (TMO)			
Février	Mars	Avril	Mai	Février	Mars	Avril	Mai
0,65%	0,56%	0,50%	0,55%	0,85%	0,76%	0,70%	0,75%

Taux de l'usure (seuils applicables au 1^{er} avril 2016)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts immobiliers			
Prêts à taux fixe	4,05%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	7,17%
Prêts à taux variable	3,55%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	2,92%
Prêts-relais	4,25%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	3,33%
Autres prêts		Découverts en compte	13,37%
Prêts d'un montant inférieur ou égal à 3 000 euros	20,05%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	2,73%
Prêts d'un montant compris entre 3 000 euros et 6 000 euros	13,20%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts d'un montant supérieur à 6 000 euros	7,63%	Découverts en compte	13,37%

(f) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

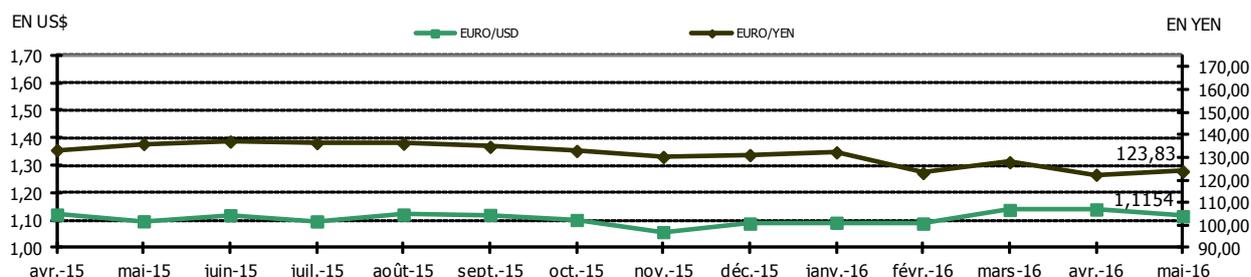
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (États-Unis)	1,1154	EURO/ZAR (Afrique du Sud)	17,5863	EURO/SRD (Surinam)	7,4712
EURO/JPY (Japon)	123,8300	EURO/BWP (Botswana)	12,4383	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,0158
EURO/CAD (Canada)	1,4530	EURO/SCR (Seychelles)	14,8156	EURO/DOP (Rép. Dom.)	51,1019
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,7619	EURO/MUR (Maurice)	39,5746	EURO/BBD (La Barbade)	2,2264
EURO/SGD (Singapour)	1,5367	EURO/BRL (Brésil)	3,9850	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	7,397
EURO/HKD (Hong-Kong)	8,6640	EURO/VEF (Vénézuéla)	11,1182	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	3629,1859	EURO/XCD (Dominique)	3,0057	EURO/FC (Comores)	491,96775

Évolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	

Directeur de la publication : H. GONSARD - Responsable de la rédaction : V.-R. NUGENT

Éditeur et Imprimeur : IEDOM - 1, bd Général de Gaulle - CS 50512 - 97206 Fort-de-France Cedex

Achevé d'imprimer le 17 juin 2016 - Dépôt légal : juin 2016 - ISSN 1240 - 3822